

## Enseignement et travail

L'EXTENSION considérable de l'enseignement, en durée et en nombre de jeunes concernés, rendu nécessaire et possible par la croissance économique a été, peut-être, le phénomène le plus marquant des vingt dernières années.

Dans les pays développés, près de 100 millions de jeunes qui, au début du siècle, auraient commencé de travailler à douze ou treize ans, poursuivent une scolarité obligatoire jusqu'à quinze, seize ou dix-sept ans selon les pays et des millions de jeunes sont inscrits dans l'enseignement supérieur jusqu'à vingt-deux à vingt-cinq ans.

Dans le tiers monde, le développement de l'enseignement s'opère à un rythme plus rapide encore mais en partant d'un niveau d'alphabétisation bien plus faible.

Des modifications aussi radicales ont nécessairement leurs répercussions dans l'économie, tant sur la qualification des emplois que sur l'efficacité des producteurs ; elles en ont également, non moins importantes, sur la psychologie et la vie de ces nouvelles générations plus instruites.

Économistes et sociologues ont déjà beaucoup écrit sur ces sujets, mais l'objet de notre réflexion est un peu différent : c'est le problème du passage de la vie scolaire ou universitaire à la vie active productive dans ce nouveau contexte.

Des observateurs qualifiés (1) ont, par exemple, constaté que la diffusion rapide de l'enseignement parmi les enfants de paysans, dans le tiers monde, contribuait à hâter l'exode rural, donc à accélérer la croissance urbaine et, par contrecoup, à provoquer une augmentation du chômage urbain ; c'est là un effet que les campagnes, nécessaires, d'alphabétisation n'avaient pas prévu.

(1) René Dumont, Paul Bairoch notamment.

Dans les pays développés, on constate une désaffection de plus en plus marquée pour certains emplois, même en faisant abstraction des rétributions relatives ; on y observe aussi une distorsion croissante entre les aspirations individuelles en matière d'études et les besoins collectifs en termes d'emploi, lorsqu'il n'existe pas d'orientation obligatoire ou de sélection.

L'articulation de l'enseignement et du travail productif dans les années de transition entre la vie scolaire et professionnelle a une grande importance sur la psychologie des jeunes et sur leur aptitude à s'intégrer à la vie active. Comment s'opère-t-elle dans quelques pays industriels ?

C'est aux États-Unis que le taux de scolarisation pour le groupe d'âges de dix-sept à vingt-trois ans est le plus élevé (1).

Un article (2) récent permet d'apprécier le comportement de la jeunesse américaine scolarisée par rapport au travail productif.

En 1971, sur 15 millions de jeunes hommes de seize à vingt-quatre ans, 7 795 000 étaient scolarisés et sur ce chiffre 44,4 %, soit 3 460 000, travaillaient professionnellement (ou étaient demandeurs de travail) ; ce taux moyen de 44,4 % résulte d'un taux de 41 % pour les générations de seize à dix-neuf ans, de 46,8 % pour celles de vingt et vingt et un ans et de 58,3 % pour celles de vingt-deux à vingt-quatre ans.

Sur 16 500 000 filles des mêmes tranches d'âge, 6 469 000 étaient scolarisées et 36 % de celles-ci soit 2 341 000, travaillaient. Cette moyenne de 36 % se décomposait en un taux de 33,1 % à

(1) Voir « Développement de l'enseignement supérieur ». *Population et Sociétés*, No 40.

(2) *Monthly labor review*, août 1972.

seize-dix-neuf ans, 44,5 % à vingt-vingt et un ans et 53,7 % à vingt-deux-vingt-quatre ans.

Pour les deux sexes, la proportion des scolarisés qui travaillent augmente régulièrement depuis 1961 à mesure que le taux et la durée de scolarisation s'élevaient : le taux de participation au travail productif des scolarisés de seize ans et plus passe de 30 % (les deux sexes réunis) en 1960, à 40 % environ en 1971.

Il s'agit bien entendu, le plus souvent d'un travail à temps partiel (80 % des étudiants « actifs » le sont à temps partiel). Sur un nombre total d'actifs des deux sexes de 84 millions, celui des jeunes scolarisés actifs, 5 800 000, n'est pas négligeable (en France, cela correspondrait à 1 450 000 scolarisés participant au travail productif).

Les difficultés d'emploi existent aussi parmi les scolarisés : 780 000 sur les 5 800 000 déclarés actifs sont « demandeurs d'un emploi », mais le taux de chômage de 13 % n'est guère plus élevé que celui des jeunes du même âge, non scolarisés, qui atteint 11 %.

Que font ces jeunes qui partagent leur temps entre études et travail productif ? Parmi les jeunes garçons de seize à dix-neuf ans, le cinquième travaille comme employés, un peu moins de la moitié comme ouvriers ou techniciens, le quart dans les services et le reste dans l'agriculture. Parmi les filles du même âge, il y a près de la moitié d'employées, 5 % d'ouvrières et 45 % sont dans les services.

Dans ce pays, réputé riche, on assiste à une insertion croissante des jeunes en cours de scolarisation dans la vie active ; cette participation ne correspond pas à une doctrine mais à des nécessités économiques. Les études supérieures étant payantes, beaucoup de jeunes alternent même années ou semestres de travail et d'université pour payer les secondes sur les économies des premières.

En URSS, en revanche, l'interpénétration entre les études et la vie active répond, depuis 1958, à un choix politique délibéré. Cette année-là, M. Khrouchtchev déclarait « actuellement notre école décennale (6 à 16 ans) ne résout pas le problème de la préparation de la jeunesse à la vie, elle ne fait que la préparer à entrer dans des établissements d'enseignement supérieur... à mon avis, il faudrait affecter à un travail utile à la société, dans les entreprises, dans les kolkhozes... tous les élèves sans exception ayant suivi sept à huit classes (1)... il faut admettre dans les établissements d'enseignement supérieur la jeunesse qui a déjà une expérience de la vie, qui a effectué un stage de travail ». Le vingtième Congrès se prononçait dans le même sens et la loi du 24 décembre 1958 remaniait l'enseignement dans cet esprit. On instaurait, après l'âge de quinze ans, une période de trois années d'études-travail combinés (période ramenée à deux ans en 1964). Pour concrétiser ce

mélange dans les études supérieures, on a développé des établissements du type usine-école supérieure technique, des sovkhoses-écoles supérieures d'agriculture. En outre, l'enseignement par correspondance et par cours du soir est extrêmement développé et même favorisé à l'occasion des concours d'entrée dans les grandes écoles. Plus de la moitié des étudiants travaillent à mi-temps. Le manque de main-d'œuvre dû aux pertes de guerre considérables a sans doute contribué à ces mesures.

Cette politique d'imbrication des études et du travail est renforcée par une liaison étroite entre les enseignants et les responsables et cadres des entreprises qui participent à l'élaboration des programmes, au contrôle des connaissances et des examens. D'ailleurs, dans tous les textes soviétiques relatifs à l'enseignement, revient comme un leitmotiv, l'exaltation et la dignité du travail et du travail manuel en particulier.

Chez nos plus proches voisins européens, l'interpénétration enseignement-travail producteur est moins délibérée et moins importante : on lit dans un ouvrage (1) sur le sujet, qu'en 1965, les travaux manuels représentaient, dans les enseignements secondaires, de 1 à 3 % de l'emploi du temps dans le Marché commun et 22 % en URSS.

Toutefois, des aspects originaux, en particulier dans l'enseignement technique, sont à signaler.

En Grande-Bretagne, l'essentiel de cet enseignement s'opère à temps partiel ou par « sandwich courses » (alternance de plein temps à l'usine et à l'école).

En République fédérale d'Allemagne, les Berufsschulen associent la formation dans l'entreprise et l'enseignement à l'école et comportent six à douze heures d'enseignement par semaine, souvent concentrées sur deux jours ; en 1970, les effectifs de ces écoles s'élevaient à plus de 1 000 000 d'élèves.

Et en France ? On dispose de très peu d'éléments statistiques. Les enquêtes annuelles de l'INSEE, sur l'emploi apportent une indication à propos de l'évaluation de la « population marginale disponible à la recherche d'un emploi », qui est présentée par tranche d'âge. Les moins de 25 ans, du côté masculin seraient 34 000 et les deux tiers d'entre eux, d'après l'INSEE, se déclarent élèves ou étudiants ; ainsi 22 000 garçons scolarisés seraient à la recherche d'un emploi. En outre, parmi les jeunes qui se déclarent élèves ou étudiants, environ 57 000 sont à classer dans la catégorie actifs marginaux, ce qui correspond à une activité à temps réduit.

Le rapprochement de ces chiffres avec ceux des États-Unis, même en tenant compte des populations respectives ainsi que les indications non chiffrées dont on dispose, inclinent à penser que

(1) Donc vers quatorze ans.

(1) R. Poignant. « L'enseignement dans les pays du Marché commun ». Institut pédagogique national.

l'association enseignement-activité productrice est peu répandue en France.

L'extension de l'enseignement pose donc un problème aux sociétés industrielles, qu'il soit résolu systématiquement comme en URSS, partiellement par certaines institutions comme en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne, par les mécanismes libéraux du marché comme aux États-Unis ou hypocritement par un travail « noir » sous-payé et non déclaré.

La rapidité d'évolution des connaissances et des techniques requiert, de plus en plus, un système d'éducation continue qui suppose, au cours de l'existence, une sorte d'alternance des études et de l'activité productrice, ce qui tendra à réduire le fossé entre ces deux types d'activité. Les Soviétiques en doctrine, les Américains en pratique ont considéré que si cette interpénétration était bonne et nécessaire à 30 ou à 40 ans, elle pouvait l'être également à 20 ans.

P. LONGONE

## DÉMOGRAPHIE

### Le dixième anniversaire de la Société de démographie historique

En 1963, le Professeur Marcel Reinhardt fondait la Société de démographie historique, mais les recherches systématiques sur les populations du passé et leurs caractéristiques démographiques sont un peu plus anciennes, quelque 25 à 30 ans, bien que Levasseur ait étudié déjà, à la fin du XIXe siècle, la population de la France depuis les Gaulois.

La journée d'étude du 3 février 1973, qui marquait ce dixième anniversaire, s'est déroulée à Paris devant un très nombreux auditoire d'historiens, de démographes, d'archivistes et d'étudiants : la variété de l'auditoire et des intervenants a bien montré le caractère multi-disciplinaire de ces recherches.

Que les historiens et les démographes se prêtent un appui mutuel dans leurs démarches et enrichissent réciproquement leur propre discipline par ce travail en commun, on s'y attendait bien un peu, mais il est plus inattendu de constater que le biologiste, le sociologue, l'économiste tirent profit des enseignements de la démographie historique dans leurs propres sciences.

Comme nous l'avons déjà montré (1), l'utilité de la démographie historique est grande parce que les données qu'elle apporte sont comme le résultat d'expériences de laboratoire que le chercheur actuel ne peut pas reproduire. D'ailleurs n'était-ce pas pour étudier la fécondité naturelle, c'est-à-dire sans limitation des naissances que

L. Henry s'est lancé dans cette étude et lui a donné une méthode systématique ?

Les Professeurs M. Reinhardt, A. Armengaud, P. Goubert et P. Chaunu et trois chercheurs de l'INED, MM. L. Henry, A. Girard et le Docteur J.-N. Biraben, ont exposé, certaines fois avec passion, comment cette discipline relativement récente, affine (et quelquefois rectifie) la connaissance du passé, améliore certaines techniques de recherche en sciences humaines et permet même d'augurer plus raisonnablement de l'avenir.

P. L.

## IDÉES ET REVUES

### Le suicide en France et dans le monde

Les statistiques de suicides sous-estiment généralement le phénomène ; une comparaison internationale présente néanmoins de l'intérêt. Le tableau I est extrait du *Statistical Bulletin* (1).

Les femmes se suicident beaucoup moins que les hommes et l'écart croît avec l'âge. Deux pays ont une mortalité par suicide pour l'un et l'autre sexe

(1) Août 1972. *Metropolitan life insurance*.

sensiblement supérieure à celle des autres pays : la République fédérale d'Allemagne et la Suède. La France est dans la moyenne, sauf pour les hommes de soixante-cinq ans et plus, pour lesquels le taux est très élevé. En 1969, en France, on a recensé 5 737 décès masculins par suicide et 2 197 décès féminins ; les hommes recourent quatre fois plus souvent à la pendaison, douze fois plus aux armes à feu que les femmes, celles-ci utilisant davantage l'empoisonnement. Les taux par tranche d'âge pour 1969 ont très légèrement augmenté pour les femmes. Pour les hommes de soixante-cinq ans et plus, ils passent de 61,9 à 65,9 pour 100 000 ; aux autres âges, ils varient fort peu.

Au cours des dix dernières années, on constate une nette élévation de la mortalité masculine par suicide aux États-Unis, au Canada, en Suède, une baisse considérable au Japon et sensible au Danemark. La hausse est caractéristique pour le sexe féminin parmi les jeunes aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, alors qu'il y a baisse au Japon et en Allemagne. En France, les taux pour chacun des deux sexes varient fort peu (on relève 7 934 suicides en 1969 et 7 782 en 1970).

P. L.

Tableau I Décès pour 100 000 personnes 1956-1967

Ages	HOMMES				FEMMES			
	15/24	25/44	45/64	65 & +	15/24	25/44	45/64	65 & +
France . . .	7,4	21,4	45,8	61,9	3,6	7,1	13,8	17,1
Belgique . .	7,1	15,2	34,7	65,9	3,0	7,0	14,3	23,1
Danemark . .	9,4	26,4	46,2	43,7	5,6	12,7	23,3	18,4
Gde-Bret. . .	6,3	12,4	19,5	26,0	3,1	7,1	14,1	15,9
Italie . . . .	3,4	6,1	14,1	24,6	2,5	2,9	5,2	6,4
Pays-Bas . .	4,0	8,2	16,0	27,1	1,1	4,5	10,4	13,5
Portugal . .	5,8	15,1	31,9	52,6	3,7	4,8	6,1	11,3
RAF . . . . .	18,4	30,8	51,5	52,7	5,1	12,9	14,1	25,7
Suède . . . .	15,3	35,5	53,1	47,0	7,5	13,2	19,3	12,7
Etats-Unis .	10,4	20,0	32,9	40,3	3,3	9,5	12,5	9,0
Japon . . . .	11,5	18,5	26,0	59,8	12,5	12,0	16,0	46,4

(1) *Population et Sociétés* No 17 : la démographie historique.

## Fécondité désirée et non désirée aux États-Unis

Dans le rapport de la Commission Rockefeller (1), un tableau, construit avec les données d'une étude faite en 1970, montre que le nombre théorique de naissances par femme mariée, à l'exclusion des naissances non désirées dont la proportion est connue par de nombreuses enquêtes, aurait été, dans la période 1966-1970, de 2,7 (soit 2,6 pour les femmes blanches et 2,9 pour les autres).

Ce taux de 2,7 paraît donc exprimer les intentions d'une procréation volontaire ; or, il est incompatible avec un arrêt de la croissance démographique, dénommé Z.P.G. (la croissance zéro), qui exigerait un taux de 2,2.

Une étude plus récente de K. Bauman (2) sur le même sujet aboutit à 2,5 pour les blanches et 2,6 pour les noires si tous les enfants non désirés ne naissent pas.

Cette contradiction entre les intentions réelles de procréation et la croissance nulle met en lumière les implications des politiques préconisant la stabilisation de la population, très en vogue aux États-Unis. Dans le cas présent, la fécondité voulue par les couples dépassant le niveau nécessaire au simple remplacement des générations, la puissance publique, la société ne devraient-elles pas disposer d'un arsenal de mesures pour pénaliser ou interdire les naissances désirées qui excéderaient le seuil de la stabilisation (des impôts antinatalistes à la stérilisation) ?

P. L.

(1) Voir *Population et Sociétés*, No 49, juillet 1972.

(2) *Demography*, No 3, 1972.

## QUELQUES CHIFFRES

### Comparaison des taux d'accroissement naturel

Le taux d'accroissement naturel est la différence entre le taux de mortalité et le taux de natalité ; il mesure donc l'évolution de la population, abstraction faite des mouvements migratoires avec

l'étranger. A titre de comparaison, les taux d'accroissement naturel des pays en voie de développement se situent entre 20 et 35 pour mille, ce qui correspond respectivement au

doublément de la population en 35 et 20 ans.

J. M.

— Sources : Bulletins statistiques nationaux, et Annuaire ONU.

### Taux d'accroissement naturel en 1971 (en pour mille)

France .....	6,4	RDA .....	0,0
Autriche .....	1,5	RFA .....	0,8
Belgique .....	2,1	Roumanie .....	10,1
Bulgarie .....	7,2 (a)	Royaume-Uni .....	4,7
Danemark .....	4,6 (a)	Suède .....	3,9
Espagne .....	10,6	Suisse .....	6,2
Finlande .....	3,3	Tchécoslovaquie .....	5,0
Hongrie .....	2,6	Yougoslavie .....	9,5
Irlande .....	12,2	URSS .....	9,2 (a)
Italie .....	7,0	Canada .....	9,7
Luxembourg .....	0,1	Etats-Unis .....	8,0
Norvège .....	7,0	Australie .....	13,0
Pays-Bas .....	8,9	Nouvelle-Zélande .....	13,7 (a)
Pologne .....	8,5		
Portugal .....	9,7		

(a) En 1970

Source : « Bulletins statistiques nationaux » et « Annuaire ONU ».

## URBANISATION

Le *Nachrichten Dienst* de novembre 1972 présentait un intéressant article sur le développement des villes et la construction de logements en Europe, comportant un tableau comparatif que nous reproduisons.

Compte tenu du retard particulier pris en France pour le renouvellement des logements entre 1920 et les années 50, le rythme de construction français est médiocre. L'objectif de 600 000 logements porterait le taux à 11,4 logements pour 100 habitants en 1976 analogue à celui de la Suède en 1966.

P. L.

### Production annuelle de logements pour 100 habitants

	1966	1967	1968	1969	1970
France .....	8,4	8,5	8,4	8,5	9,2
Belgique .....	5,6	5,6	6,9		
Danemark .....	8,3	9,2	9,2	10,1	10,3
Grande-Bretagne .....	7,2	7,5	7,7	6,9	6,6
Italie .....	5,6	5,2	5,3	5,5	
Norvège .....	8,1	8,2	8,7	8,6	9,4
Pays-Bas .....		10,2	9,7	9,6	9,1
RFA .....	10,1	9,6	8,6	8,2	7,8
Suède .....	11,4	12,7	13,4	13,7	13,6
URSS .....	9,8	9,8	9,4	9,4	

### Vient de paraître :

*L'analyse de l'emploi par région et département.*

Cahier No 1 du Centre d'études de l'emploi. 215 pages.

Prix : 16 F.

*Les attitudes des travailleurs et des employeurs à l'égard de l'emploi.*

Cahier No 2 du Centre d'études de l'emploi. 168 pages.

Prix : 12,90 F.

*Les débouchés professionnels des étudiants.*

Cahier No 3 du Centre d'études de l'emploi. 145 pages.

Prix : 9,60 F.

En vente à l'INED et aux PUF.